



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit et le Lundi cinq du mois de Mars à dix-neuf heures vingt, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le Lundi vingt-six Février 2018 se sont réunis dans la salle des délibérations de la Mairie du Moule, sous la Présidence du Maire, Gabrielle LOUIS-CARABIN.

Etaient présents : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Rose-Marie LOQUES, Jean-Baptiste SOUBDHAN, Sylvia SERMANSON, Harry ROUX, Marie-Alice RUSCADE, Evelyne CLOTILDE, Dantès ABASSI, Nadia GOLABKAN-OUJAGIR, Joseph HILL, Daniel DULAC, Françoise FONLEBECK-DIELNA, José OUANA, Jacques RAMAYE, Patrick PELAGE, Evelyne MESSOAH, Marcellin CHINGAN, Sabine MAMERT LISTOIR, , Joël TAVARS

Représentés : MM. Betty ARMOUGON (Jean-Baptiste SOUBDHAN), Pierre PORLON (Gabrielle LOUIS-CARABIN), Liliane FRANCILLONNE (Rose-Marie LOQUES), Thomas ZITA (Daniel DULAC), Seetha DOULAYRAM (José OUANA), Marius SYNESIUS (Joseph HILL), Michel SURET (Jacques RAMAYE), Joanie ACHOUN (Patrick PELAGE), Grégory MANICOM (Marcellin CHINGAN)

Absents : MM. Jean ANZALA., Stella GUILLAUME, Jérôme Thierry CHOUNI, Déborah HUSSON, Annick CARMONT, Bernard SILFILLE, Claity MOUNSAMY,

Membres en exercice : 35	Membres présents : 19	Membres représentés : 09
Absents : 07		

Le quorum étant atteint, dix-neuf (19) Conseillers étant présents, neuf(09) représentés et sept (07) absents le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Patrick PELAGE est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

Bonan Vassor Sergent – Tranche d'achèvement Reddition des Comptes 2017

4/DCM 2018/20

Madame Le Maire explique aux élus que, dans le cadre du contrat de mandat de réalisation confié à la SEMSAMAR, il est prévu de valider la reddition des comptes présentés annuellement par l'opérateur.

Elle ajoute qu'en effet, conformément à la convention de mandat, les bilans financiers des dépenses à engager et restant à engager, sont présentés à la fin de chaque année (voir documents joints à la présente).

Elle précise que, suite à la présentation des éléments financiers actualisés, ainsi que de l'état d'avancement de l'opération au titre de l'année 2017, il est prévu de valider la reddition des comptes correspondante. Pour l'année 2018, cette opération sera prolongée, notamment à travers le programme de relogement définitif sur la zone de champ g

Notifiée et publiée le 22/03/2018

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20180305-4DCM201820-DE
Date de télétransmission : 22/03/2018
Date de réception préfecture : 22/03/2018

Elle indique que, le bilan financier actualisé de l'opération s'élève à **5 673 890 € TTC** :

- dont **4 636 470 € TTC** de dépenses réalisées en cumulé au 31/12/2017,

- dont **4 184 925 € TTC** de recettes perçues en cumulé au 31/12/2017.

Elle termine en disant que, ce document comptable fait également état des dépenses et recettes attendues sur l'année 2018.

Le Conseil Municipal,
Où le Maire en son exposé,
Après discussion et échanges de vues
DECIDE A L'UNANIMITE
Vote à scrutin public

Article 1 : De valider la reddition des comptes des opérations, au titre de l'année 2017 de l'opération RHI Bonan-vassor-sergent (tranche d'achèvement) ;

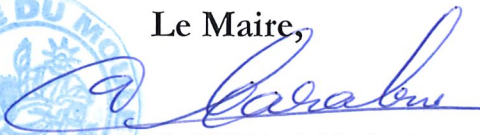
Article 2 : Que tous pouvoirs seront donnés au Maire pour les applications pratiques de la présente délibération.

Article 3 : Le Maire et Le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Le Moule, le 05 Mars 2018

Pour extrait conforme

Le Maire,



Gabrielle LOUIS-CARABIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Les actes pris par la commune sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans la Région.

AGENCE SEMSAMAR DE:	GUADELOUPE			
MAITRE D'OUVRAGE:	VILLE DU MOULE			
N° OP:	3363 - 1 (tranche achvt) + avenant à la tranche d'achèvement intégrant la relocalisation de champ grillé			
NOM OP:	RHI BVS MOULE			
NATURE D'OPERATION (cocher)	OP "mandats publics"	Op "propres »		
	promotion	accessions à la propriété pour tous	accession sociale autre (P.L.I., Logt social...)	études liées à mandats / RHI/ concession développement économique
	*			

Bilan financier prévisionnel et échéancier prévisionnel de trésorerie

	BILAN TTC	2017 Et				PREVISIONS 2 018				2018 et au- delà
		antér. TTC								
		1 ^{er} trim	2 ^{ème} trim	3 ^{ème} trim.	4 ^{ème} trim.	1 ^{er} trim	2 ^{ème} trim.	3 ^{ème} trim.	4 ^{ème} trim.	
ecart sur tranche précédente	2 826 883	2 266 710	150 000	250 000	160 173	0				
Etudes (M/o Géomètre, publications ..)	254 335	114 775	10 000	20 000	25 000	69 560				
Travaux	2 885 250	1 600 000	150 000	250 000	250 000	585 250				
Frais financier	79 455	11 358	6 000	6 000	6 000	56 097				
frais de gestion / equip op / accompagnement soc relogement et frais connexes	1 030 378	643 627	30 000	20 532	30 000	276 219				
	688 469	45 000	55 000	54 895	65 000	468 774				
TOTAL DEPENSES	7 764 770	4 636 470	140 000	391 532	604 695	536 173	1 455 900			
Financier: ETAT	4 306 889 €	2 208 456		234 919	150 000	450 000	1 263 514			
Co-financier 1: VILLE (Mo) recettes foncières	3 117 660 340 221	998 318		50 000	40 000	100 000	1 929 342			
TOTAL RECETTES	7 764 770	3 206 774	0	284 919	190 000	550 000	3 192 856			
Déficit tréso	0	-1 429 696	-140 000	-106 613	-414 695	13 827	1 736 956			
Déficit tréso cumul	0	-1 429 696	-1 569 696	-1 676 309	-2 091 004	-2 077 177				